



Réf.: 2012-01-D-45-fr-3

Original : EN

## **Statistiques concernant l'intégration des élèves à besoins spécifiques (élèves « SEN ») dans les Ecoles européennes**

---

**CONSEIL SUPERIEUR DES ECOLES EUROPEENNES**

Réunion des 18, 19 et 20 avril 2012 à Oxford.

---

## **AVIS DU COMITE PEDAGOGIQUE MIXTE**

Le CPM a accueilli favorablement le présent rapport SEN, nettement amélioré, et a remercié le GT. Interparents a toutefois fait remarquer que les questions relatives à la protection des données devaient être abordées, surtout lorsqu'on adopte une approche statistique détaillée. Interparents appuie tout à fait les recommandations, mais s'inquiète néanmoins du pourcentage d'élèves SEN qui quittent les EE, du traitement adéquat des données confidentielles et d'une éventuelle discrimination envers les élèves de Catégorie III. Le CPM convient que ce rapport pourrait être transmis au Comité budgétaire.

## **AVIS DU COMITE BUDETAIRE**

Lors de sa réunion des 14 et 15 mars 2012, le Comité budgétaire a pris note du document qui lui a été soumis et qu'il a accueilli favorablement.

Il recommande au Conseil supérieur de souscrire aux recommandations faites par le GT SEN Policy group.

## Introduction

Le présent rapport a été établi sur base des données obtenues auprès des écoles en réponse à un questionnaire électronique. Les données des écoles sont arrêtées au 15 novembre 2011. Les données collectées par les écoles ont été compilées par le BSGEE et analysée par les inspecteurs SEN. L'analyse et le projet de rapport ont été discutés au sein du Groupe de politique SEN.

Bien que certaines questions du questionnaire aient été modifiées par rapport à l'année dernière, la structure et les éléments de base du rapport ont été conservés afin de préserver la comparabilité des données provenant des différents rapports annuels, ce qui permet de retracer l'évolution sur plusieurs années.

Le rapport s'abstient de toute interprétation, sauf dans le tout dernier chapitre, qui reprend les conclusions que le Groupe de politique SEN pense devoir tirer.

### 1. Nombre d'élèves SEN dans les EE (Tableau 1 ; Annexe, Tableau 2)

La population scolaire totale des Ecoles européennes augmente d'année en année, passant de 21.649 en 2008-2009 à 23.367 en 2011-2012. Dans le même temps, le nombre d'élèves SEN a progressé de 477 en 2008-2009 à 640 en 2011-2012. Le pourcentage général d'élèves SEN atteint 2,74%.

**Tableau 1: Pourcentage et nombre d'élèves SEN dans les EE:**

2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
1,96%	2,20%	2,57%	2,72%	2,74%
N=411	N=477	N=574	N=619	N=640

Le nombre de nouvelles conventions SEN conclues durant l'année scolaire 2011-2012 (au 15 novembre) s'élevait à 132, contre 126 durant l'année scolaire 2010-2011 (au 15 décembre).

### 2. Elèves SEN par école et par cycle (Annexe, Tableau 2, Graphes 1, 2, 3 et 4)

C'est Munich qui compte le plus grand pourcentage d'élèves SEN (4,2%). A Karlsruhe et Bruxelles III, la proportion est de 4,0%.

Les plus faibles pourcentages d'élèves SEN sont observés à Bergen (0,2%), Mol (0,8%) et Alicante (1,0%). Que ce soit à Bruxelles ou ailleurs, il n'y a pas de corrélation exacte entre le pourcentage d'élèves SEN et la population scolaire ou la taille des écoles. Toutefois, les écoles où le pourcentage d'élèves SEN est inférieur à la moyenne sont de petites ou moyennes écoles.

On constate une tendance à la baisse : le pourcentage d'élèves SEN a baissé dans de nombreuses écoles, à l'exception de Karlsruhe, Bruxelles II, Luxembourg II, Munich et Mol.

Le nombre total d'élèves SEN en maternelle et primaire (340 élèves) reste plus élevé qu'en secondaire (300 élèves). L'augmentation du nombre d'élèves SEN en maternelle et primaire entre 2010-2011 et 2011-2012 s'élève à 3,3%, contre 12,7% l'année précédente. La tendance est similaire en secondaire, avec une augmentation de 3,2% cette année contre 7,2% l'an dernier.

L'augmentation la plus nette du nombre d'élèves SEN en termes absolus a été observée à Bruxelles II (14 nouveaux élèves SEN) et à Luxembourg I et Munich (10 nouveaux élèves SEN).

### 3. Elèves SEN par section linguistique (Annexe, Tableau 3)

Si l'on compare les différentes sections linguistiques, les sections anglaise, néerlandaise et finnoise comptent plus d'élèves SEN que la moyenne. Les sections danoise, française, allemande, suédoise, espagnole et grecque sont proches de la moyenne (entre 2% et 3%) et les sections restantes comptent moins d'élèves SEN que la moyenne.

L'augmentation la plus importante du nombre d'élèves SEN est rapportée dans la section finnoise; le nombre d'élèves SEN a baissé de manière significative dans la section danoise.

### 4. Elèves SEN par Catégorie et par cycle (Tableau 4 ; Annexe, Graphique 5)

La plupart des élèves SEN appartiennent à la Catégorie I. Au cycle maternel, tous les élèves SEN appartiennent à la Catégorie I. Aux cycles primaire et secondaire également, le nombre d'élèves SEN appartenant à des catégories autres que la Catégorie I est assez faible.

Dans l'ensemble, seuls 10,9% des élèves SEN sont des élèves de Catégorie III, bien que cette Catégorie représente 20,4% de la population totale des Ecoles européennes.

**Tableau 4: élèves SEN par cycle et catégorie**

	Elèves SEN en maternelle (%)	Elèves SEN en primaire (%)	Elèves SEN en secondaire (%)	Elèves SEN par Catégorie dans les EE (%)	Population scolaire totale des EE par Catégorie (%)
Cat. I	5,3	40,8	35,8	81,9	74,5
Cat. II	0,0	3,6	3,6	7,2	5,1
Cat. III	0,0	3,4	7,5	10,9	20,4
<b>Total</b>	<b>5,3</b>	<b>47,8</b>	<b>46,9</b>	<b>100</b>	100

## 5. Pourcentage d'élèves SEN par année d'études (Annexe, Graphique 6)

Le pourcentage d'élèves SEN est le plus faible dans les classes de maternelle puis augmente en primaire. L'augmentation constante est la plus évidente en P3, lorsque le caractère de l'apprentissage change.

Une tendance à la baisse est observée au fil de la scolarité secondaire, et un net recul apparaît après la S3. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs: les élèves SEN peuvent rattraper le retard dans leurs études et ne plus avoir besoin de soutien SEN, ils peuvent choisir des matières mieux adaptées à leurs compétences, ou ils peuvent quitter le système et poursuivre leurs études dans un autre établissement.

## 6. Diagnostic des élèves SEN (Annexe, Tableau 5 et Graphiques 7 et 8)

L'éventail des troubles pour lesquels sont escomptés une aide, un soutien et une compensation au titre du programme SEN est extrêmement large. L'objectif de l'enquête était d'identifier les motifs les plus courants de l'octroi d'un soutien SEN.

Le regroupement des diagnostics a été revu en collaboration avec des experts dans le domaine de la psychologie pédagogique afin de garantir l'actualité des définitions des différents troubles et déficits. Pour cette raison, la comparaison avec l'année passée ne peut être que partielle.

Le groupe de diagnostics le plus commun est celui des *déficits psychomoteurs* (48,3% des diagnostics mentionnés), qui réunit les diagnostics tels que la dyslexie, la dyscalculie, la dysorthographe, la dyspraxie et leurs combinaisons. Un diagnostic de dyslexie est posé chez environ un tiers des élèves SEN. En outre, une combinaison de différents types de déficits psychomoteurs constitue une raison courante pour la conclusion d'une convention SEN; un élève SEN sur six souffre de l'une ou l'autre forme de diagnostic combiné.

*Les troubles du développement, le déficit de l'attention et les problèmes comportementaux* forment le deuxième groupe le plus courant de diagnostics (21,4% des diagnostics). Le diagnostic le plus courant dans ce groupe est le TDA (trouble déficitaire de l'attention); 17,3% des élèves SEN ont reçu un diagnostic de TDA, tandis que 11,3% des élèves SEN ont reçu un diagnostic de TDAH (trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité).

*Les troubles de la parole et du langage* (dyslalie, dysphasie, aphasie, mutisme, bégaiement et autres) forment le troisième groupe, représentant 8,1% du nombre total de diagnostics. En 2010-2011, ils représentaient 4,9% des diagnostics.

*Les troubles de la personnalité* (qui passent de 3,8% à 7,8%) constituent une raison presque aussi courante de conclure une convention SEN que *les troubles de la parole et du langage*.

*Les troubles cognitifs* ont augmenté (passant de 5,3% à 7,8%), tandis que la proportion de *troubles sensoriels et moteurs* a baissé.

L'éventail des autres diagnostics est également vaste, encore que le nombre de cas ne soit pas très élevé.

## 7. Bénéfices de la prise en charge des besoins spécifiques (Tableau 6 ; Annexe, Graphique 9)

Les progrès réalisés par les élèves SEN sont illustrés dans la synthèse ci-dessous:

**Tableau 6: Promotion/Progression par cycle**

Promotion/Progression	Maternel	Primaire	Secondaire	% Maternel	% Primaire	% Secondaire	% Total
Promotion normale vers la classe supérieure	14	238	248	50,00	79,33	86,11	81,17
Progression (l'élève suit le groupe d'âge avec une scolarité adaptée sans être promu)	6	44	27	21,43	14,67	9,38	12,50
Des progrès sont observés, redoublement	8	18	13	28,57	6,00	4,51	6,33
Aucun progrès	0	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>300</b>	<b>288</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Plus de 81% des élèves SEN ont été promus normalement dans la classe supérieure et 12,5% ont progressé et suivi leur groupe d'âge moyennant une scolarité adaptée. Le nombre d'élèves qui ont réalisé des progrès mais redoublé l'année est plus élevé cette année qu'au cours de l'année scolaire précédente. L'évolution a été particulièrement marquée au cycle primaire (augmentation de 3,8% à 6,0% cette année).

## 8. Conventions SEN résiliées durant l'année 2011 (Tableau 7)

La convention de 141 élèves a été résiliée, ce qui représente 54 élèves de plus que l'année précédente. La plupart des conventions SEN qui ont été résiliées concernaient le cycle secondaire (45 conventions l'an dernier, 86 cette année).

Dans près de la moitié des cas, la convention a été résiliée parce que le soutien SEN n'était plus nécessaire. Plus de la moitié de ces élèves ont poursuivi soit avec le Learning Support soit grâce à la différenciation interne en classe.

Dans 37% des cas où la convention a été résiliée, soit l'élève a quitté l'école pour un établissement plus adapté, soit l'Ecole européenne ne pouvait pas satisfaire les besoins de l'enfant.

**Tableau 7: Motifs de la résiliation, par cycle**

Motif	Maternel % (N=5)	Primaire % (N=50)	Secondaire % (N=86)	N+P+S % (N=141)
Poursuit avec le Learning Support	0,0	4,3	14,2	18,4
Poursuit grâce à la différenciation interne en classe	0,7	5,0	2,8	8,5
Aucun soutien n'est nécessaire	0,0	4,3	15,6	19,9
Décision des parents	0,0	0,0	0,0	0,0
La famille a déménagé	0,7	5,7	4,3	10,6
L'élève quitte l'école pour un établissement plus adapté à ses besoins	1,4	8,5	19,1	29,1
L'école se déclare incapable de satisfaire les besoins de l'enfant	0,7	5,0	2,1	7,8
Autre	0,0	2,8	2,8	5,7
	3,5	35,5	61,0	100,0

## 9. Personnel employé dans le domaine des besoins spécifiques (Tableau 8)

Le nombre d'enseignants SEN dans les écoles est exactement le même que l'année dernière (260 enseignants). La plupart des enseignants SEN travaillent dans le secondaire (154), tandis que 106 enseignants travaillent au cycle maternel et primaire.

Plus de 81% des enseignants SEN sont des chargés de cours, ce qui correspond à une augmentation de 17% par rapport à l'année 2010-2011.

Les enseignants représentent 80% du personnel impliqué dans la prise en charge des besoins spécifiques et les assistants personnels près de 11%. Les orthophonistes et les psychomotriciens représentent ensemble 5,8%.

La plupart des assistants personnels, orthophonistes, psychomotriciens et psychologues interviennent au cycle maternel et primaire. La quasi-totalité de ces collaborateurs travaillent dans les grandes écoles de Bruxelles et Luxembourg.

**Tableau 8: Personnel impliqué dans la prise en charge des besoins spécifiques, par cycle**

Personnel offrant un soutien (Nombre de personnes par cycle)	Maternel & Primaire		Secondaire		Total	
	N=158	%	N=165.5	%	N=323.5	%
Enseignant SEN chargé de cours	85	26,3	126	38,9	211	65,2
Enseignant SEN détaché	21	6,5	28	8,7	49	15,1
Assistant personnel	29	9,0	6	1,9	35	10,8
Orthophoniste	12	3,7	2	0,6	14	4,3
Psychologue	5	1,5	2,5	0,8	7,5	2,3
Psychomotricien	5	1,5	0	0,0	5	1,5
Autre	1	0,3	1	0,3	2	0,6
Ergothérapeute	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	158	48,8	165,5	51,2	323,5	100,0

## 10. Temps de soutien SEN (Annexe, Graphique 10)

Le temps total hebdomadaire consacré au soutien SEN atteint 106.622 minutes, ce qui représente 22% de plus que l'année précédente (87.728 minutes). Plus des 2/3 du temps de soutien sont fournis au cycle maternel et primaire.

**Tableau 9: Temps de soutien SEN par cycle**

Quantité totale hebdomadaire de soutien SEN (en minutes) offert par...	Maternel & Primaire		Secondaire		N&P+S	
	N=77575	%	N=645,5	%	N=645,5	%
Enseignant SEN détaché	4725	4,4	1980,0	1,9	6705,0	6,3
Enseignant SEN chargé de cours	35370	33,2	17797,5	16,7	53167,5	49,9
Assistant personnel SEN	30745	28,8	7845,0	7,4	38590,0	36,2
Orthophoniste	3780	3,5	810,0	0,8	4590,0	4,3
Psychomotricien	2115	2,0	0,0	0,0	2115,0	2,0
Psychologue	750	0,7	300,0	0,3	1050,0	1,0
Ergothérapeute	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre	90	0,1	315,0	0,3	405,0	0,4
	<b>77575,0</b>	<b>72,8</b>	<b>29047,5</b>	<b>27,2</b>	<b>106622,5</b>	<b>100,0</b>

La plupart du temps, le soutien fournit concerne « moins de 180 minutes par semaine », comme c'était déjà le cas l'an dernier. Le nombre d'élèves bénéficiant de « entre 181 et 600 minutes de soutien par semaine » a eu tendance à baisser ces deux dernières années. Toutefois, le nombre d'élèves bénéficiant d'un « soutien intensif (361 minutes ou plus) » a augmenté (en termes absolus ou de pourcentage?).

**Tableau 10: Nombre de conventions de soutien SEN par cycle**

Nombre d'élèves SEN bénéficiant d'un soutien	Maternel		Primaire		Secondaire		Total	
	N=33	%	N=306	%	N=299	%	N=638	%
0-180 minutes/semaine	9	1,4	231	36,2	282	44,2	522	81,8
181-360 minutes/semaine	4	0,6	48	7,5	9	1,4	61	9,6
361-600 minutes/semaine	3	0,5	10	1,6	2	0,3	15	2,4
>600 minutes/semaine	17	2,7	17	2,7	6	0,9	40	6,3
	<b>33</b>	<b>5,2</b>	<b>306</b>	<b>48,0</b>	<b>299</b>	<b>46,9</b>	<b>638</b>	<b>100,0</b>

Le temps de soutien SEN est principalement utilisé par des enseignants, à concurrence de 56%. Les assistants personnels en utilisent 36% et le solde se répartit entre diverses catégories de personnel telles qu'orthophonistes, psychomotriciens, psychologues, etc.



## 11. Coût par élève SEN (Annexe, Tableau 11)

Le coût total du soutien SEN pour l'exercice 2011 s'établit à 4.526.927 € (au 31.12.2011), ce qui représente 180.988 € de moins que l'an dernier (au 31.12.2010). Le coût moyen par élève a baissé : il se monte cette année à 7.073 €, soit 533 € de moins qu'en 2010.

Les coûts sont supérieurs à la moyenne à Bergen, Varese, Luxembourg II et Luxembourg I.

Le coût moyen le plus faible se rencontre à Mol.

Karlsruhe et Munich, les écoles où l'on rapporte le pourcentage le plus élevé de conventions SEN, présentent un coût moyen par élève relativement faible. A peu d'exceptions près, le coût moyen dans les différentes écoles a diminué en 2011.

## 12. Utilisation du budget SEN (Tableau 12)

Le budget SEN sert essentiellement à couvrir les salaires; 85% servent à couvrir les salaires des enseignants et 12% les salaires des assistants des élèves SEN. Seuls 3% du budget servent à financer du matériel pédagogique, notamment informatique, destiné aux élèves SEN.

Toutefois, l'utilisation du budget SEN se fait différemment selon qu'il s'agisse du cycle maternel ou des autres cycles.

**Tableau 12: Utilisation du budget SEN par cycle** (Annexe, Graphique 11)

	Maternelle	Primaire	Secondaire	Total
Enseignement SEN	1,39%	43,51%	40,07%	<b>84,97%</b>
Assistance SEN	3,53%	3,87%	4,51%	<b>11,92%</b>
Matériel pédagogique pour les SEN (y compris les TIC)	0,06%	1,32%	1,60%	<b>2,98%</b>
Autres	0,00%	0,12%	0,02%	<b>0,14%</b>
	<b>4,98%</b>	<b>48,82%</b>	<b>46,20%</b>	<b>100,00%</b>

## 13. Synthèse des constatations

En 2011, le pourcentage d'élèves SEN dans les Ecoles européennes est resté stable.

Le nombre d'élèves SEN croît au fil de la scolarité maternelle et primaire, tout particulièrement entre P2 et P3. Le pourcentage d'élèves SEN atteint un pic en P5, après quoi il diminue fortement, notamment après la S3.

Le pourcentage d'élèves SEN appartenant à la Catégorie III est inférieur au pourcentage total d'élèves appartenant à cette catégorie.

Bien que le soutien total soit plus important que l'année dernière, le coût moyen par élève SEN a diminué de 7,5%. La cause de cette baisse est probablement le regroupement d'élèves souffrant de troubles similaires, des postes d'assistants SEN, etc.

Plus de 81,0% des élèves SEN ont été promus normalement, un pourcentage assez semblable à celui de l'an dernier qui était de 79,6%. Le pourcentage d'élèves SEN progressant sans promotion est relativement élevé (12,5%).

La moitié des conventions SEN résiliées ont pris fin parce que le soutien SEN n'était plus nécessaire.

Près de la moitié des conventions SEN entrent dans la catégorie des *déficits psychomoteurs*, qui comprend notamment la dyslexie. Le pourcentage de cas de *troubles du développement, déficit de l'attention et problèmes comportementaux* est lui aussi significatif. Ces constatations sont comparables à celles de l'année 2010. Toutefois, par rapport à l'année 2010, il y a eu une augmentation des *troubles de la parole et du langage, des troubles cognitifs* et des *troubles de la personnalité*.

Le temps de soutien est utilisé par les enseignants à concurrence de 56,2%, mais les enseignants détachés ne représentent que 11% de ce temps (6,3%). Les orthophonistes et psychomotriciens, concentrés pour l'essentiel dans les écoles de Bruxelles et Luxembourg, représentent 6,3% du temps de soutien total.

Plus des 2/3 du temps de soutien sont utilisés au cycle maternel et primaire. Cette situation est en phase avec l'opinion générale au sujet du soutien; le dépistage et l'intervention précoces sont essentiels et des plus bénéfiques.

Aussi bien le coût total que le coût par élève ont baissé en 2011. 97% du budget SEN servent à payer les salaires du personnel.

## 14. Recommandations

- Chaque école devrait réaliser une analyse complémentaire de sa politique relative à l'intégration des élèves SEN.
- L'harmonisation du soutien SEN devrait être poursuivie.
- Le niveau central et les écoles elles-mêmes devraient élaborer la politique de dépistage et d'intervention précoces.
- Les écoles devraient systématiquement fournir le premier niveau de soutien, à savoir la « *différenciation en classe* », pour tous les élèves qui ont des besoins éducatifs spécifiques.
- Les autorités nationales devraient être attentives à la sélection des enseignants détachés (titulaires de classe et professeurs de matière) et à leurs compétences en termes de dépistage des SEN et de différenciation.
- L'évaluation des enseignants détachés et des chargés de cours doit également porter davantage sur l'expertise des enseignants dans le domaine SEN (critères d'évaluation, visites d'évaluation du directeur adjoint et des inspecteurs).
- Un outil de suivi et d'évaluation du taux de réussite du soutien SEN devrait être créé.

Annexes:

Tableau 2: Nombre d'élèves SEN, nombre total d'élèves, pourcentage d'élèves SEN – évolution de l'année 2008 jusque 2011

Ecole	Elèves SEN Mat. & Prim. 2008	Elèves SEN Mat. & Prim. 2009	Elèves SEN Mat. & Prim. 2010	Elèves SEN Mat. & Prim. 2011	Elèves SEN Sec. 2008	Elèves SEN Sec. 2009	Elèves SEN Sec. 2010	Elèves SEN Sec. 2011	Elèves SEN Total 2008	Elèves SEN Total 2009	Elèves SEN Total 2010	Elèves SEN Total 2011	Population scolaire de l'école 2008	Population scolaire de l'école 2009	Population scolaire de l'école 2010	Population scolaire de l'école 2011	% Elèves SEN 2008	% Elèves SEN 2009	% Elèves SEN 2010	% Elèves SEN 2011
Alicante	4	3	5	3	3	6	6	7	7	9	11	10	1029	1020	1037	1027	0,68	0,88	1,06	0,97
Bergen	3	4	2	1	0	4	0	0	3	8	2	1	565	586	611	581	0,53	1,37	0,33	0,17
Bruxelles 1	39	41	44	41	27	26	41	44	69	67	85	85	3057	3112	3073	3131	2,26	2,15	2,77	2,71
Bruxelles 2	46	55	53	59	42	32	35	43	88	87	88	102	2904	3030	3091	3176	3,03	2,87	2,85	3,21
Bruxelles 3	52	66	74	70	41	54	59	46	94	120	133	116	2649	2811	2901	2919	3,55	4,27	4,58	3,97
Bruxelles 4	10	27	25	26			2	4	10	27	27	30	438	594	816	1059	2,28	4,55	3,31	2,83
Culham	4	4	3	3	8	7	9	8	12	11	12	11	835	835	809	745	1,44	1,32	1,48	1,48
Francfort	13	13	5	7	8	10	12	6	21	23	17	13	1053	1085	1076	1136	1,99	2,12	1,58	1,14
Karlsruhe	11	11	14	16	14	18	17	21	25	29	31	37	979	976	948	934	2,55	2,97	3,27	3,96
Lux 1	22	37	43	43	18	30	43	53	44	67	86	96	3437	3468	3460	3579	1,28	1,93	2,49	2,68
Lux 2	7	18	16	18			0		8	18	16	18	888	910	952	957	0,90	1,98	1,68	1,88
Mol	3	1	1	2	2	3	3	4	5	4	4	6	718	752	807	767	0,70	0,53	0,50	0,78
Munich	33	26	29	36	32	42	44	47	68	68	73	83	1756	1848	1905	1990	3,87	3,68	3,83	4,17
Varèse	10	15	15	15	9	21	19	17	23	36	34	32	1341	1304	1302	1366	1,72	2,76	2,61	2,34
<b>Total</b>	<b>257</b>	<b>321</b>	<b>329</b>	<b>340</b>	<b>204</b>	<b>253</b>	<b>290</b>	<b>300</b>	<b>477</b>	<b>574</b>	<b>619</b>	<b>640</b>	<b>21649</b>	<b>22331</b>	<b>22788</b>	<b>23367</b>	<b>2,20</b>	<b>2,57</b>	<b>2,72</b>	<b>2,74</b>

**Tableau 3: Elèves SEN par Section linguistique 2009-2010 et 2010-2011**

<b>Section linguistique</b>	<b>Elèves SEN 2009-10</b>	<b>Elèves SEN 2010-11</b>	<b>Elèves SEN 2011-12</b>	<b>Population scolaire totale 2009-10</b>	<b>Population scolaire totale 2010-11</b>	<b>Population scolaire totale 2011-12</b>	<b>% SEN section 2009-10</b>	<b>% SEN section 2010-11</b>	<b>% SEN section 2011-12</b>
CS-tchèque/Czech/Tschechisch	1	3	2	98	124	151	1,02	2,42	1,32
DA-danois/Danish/Dänisch	17	19	11	567	535	521	3,00	3,55	2,11
DE-allemand/German/Deutsch	88	109	117	3846	3954	4072	2,29	2,76	2,87
EL-grec/Greek/Griechisch	6	14	15	604	619	648	0,99	2,26	2,31
EN-anglais/English/Englisch	183	201	194	4903	4974	5012	3,73	4,04	3,87
ES-espagnol/Spanish/Spanisch	37	35	34	1401	1452	1491	2,64	2,41	2,28
FI-finlandais/Finnish/Finnisch	18	19	25	539	544	563	3,34	3,49	4,44
FR-français/French/Französisch	98	104	125	5451	5586	5811	1,80	1,86	2,15
HU-hongrois/Hungarian/Ungarisch	2	3	4	184	200	202	1,09	1,50	1,98
IT-italien/Italian/Italienisch	29	31	37	1843	1873	1915	1,57	1,66	1,93
LT-lithuanien/Lithuanian/Litauisch	0	0	0	58	72	87	0,00	0,00	0,00
NL-néerlandais/Dutch/Niederländisch	59	49	50	1601	1598	1579	3,69	3,07	3,17
PL-polonais/Polish/Polnisch	5	7	5	234	259	305	2,14	2,70	1,64
PT-portugais/Portuguese/Portugiesisch	17	11	9	494	462	467	3,44	2,38	1,93
SV-suédois/Swedish/Schwedisch	14	14	12	508	526	543	2,76	2,66	2,21
<b>Nombre total d'élèves</b>	<b>574</b>	<b>619</b>	<b>640</b>	<b>22331</b>	<b>22778</b>	<b>23367</b>	<b>2,57</b>	<b>2,72</b>	<b>2,74</b>

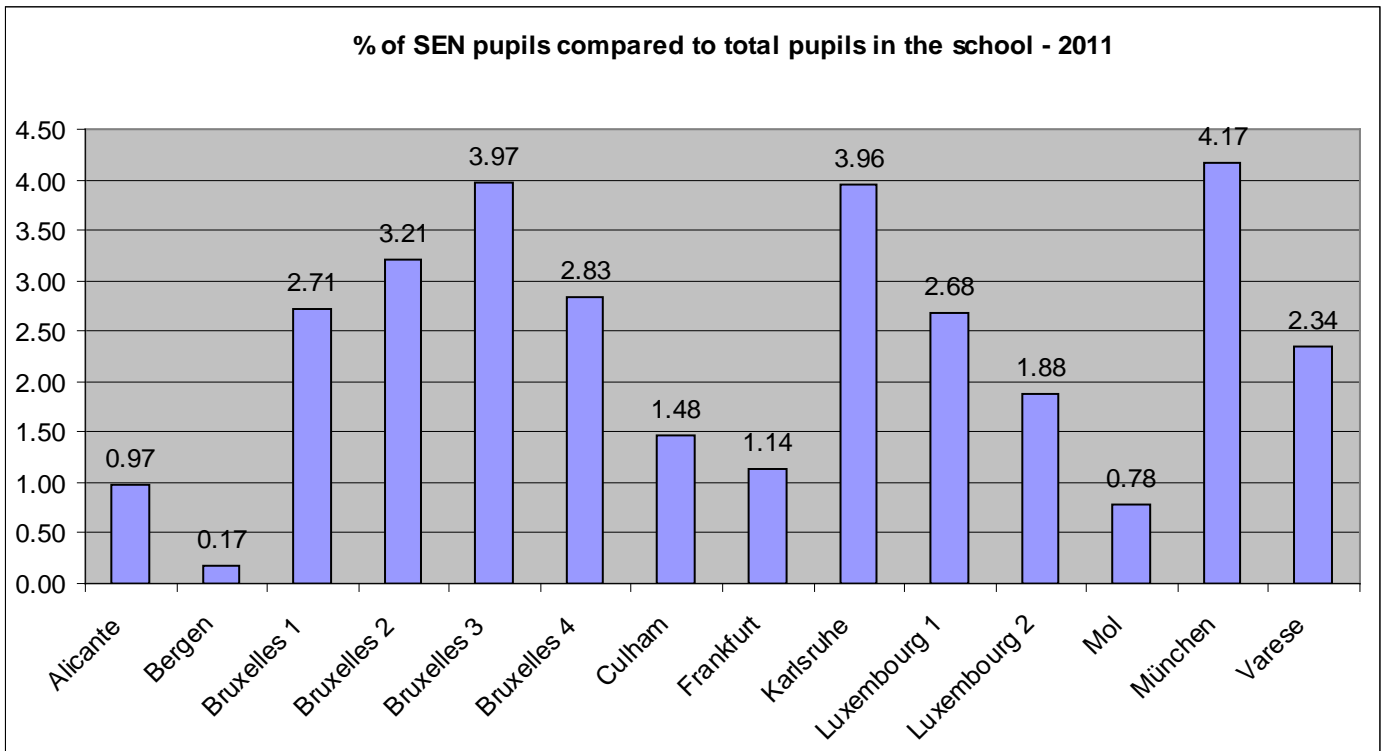
**Tableau 5: Nombre de diagnostics (un élève peut relever de plusieurs diagnostics)**

Nombre de diagnostics	Maternel	Primaire	Secondaire
Dyslexie	0	110	142
Dyscalculie	0	22	35
Dysorthographe	0	23	48
Dyspraxie	3	13	8
Dysgraphie	0	13	14
Déficit d'attention et de concentration - AD	6	98	81
Autres troubles instrumentaux et psychomoteurs	6	39	22
Paralysie cérébrale	2	3	1
Maladie dégénérative	0	2	2
Autres troubles moteurs	10	18	4
Déficiência visuelle	0	3	0
Déficiência auditive	0	2	1
Troubles moteurs dégénératifs	0	0	0
Troubles kinesthésiques	8	18	4
Autres troubles sensoriels	3	11	2
Handicap mental	5	4	6
Haut potentiel	0	5	6
Autres caractéristiques cognitives	5	24	1
Dysphasie	1	9	2
Aphasie	1	0	0
Mutisme	3	2	0
Bégaiement	1	1	1
Autres troubles du langage	20	38	5
Troubles de la personnalité	1	18	22
Troubles du comportement	5	30	12
Désordres relevant du spectre de l'autisme	9	19	10
Autres caractéristiques psychologiques	2	8	3

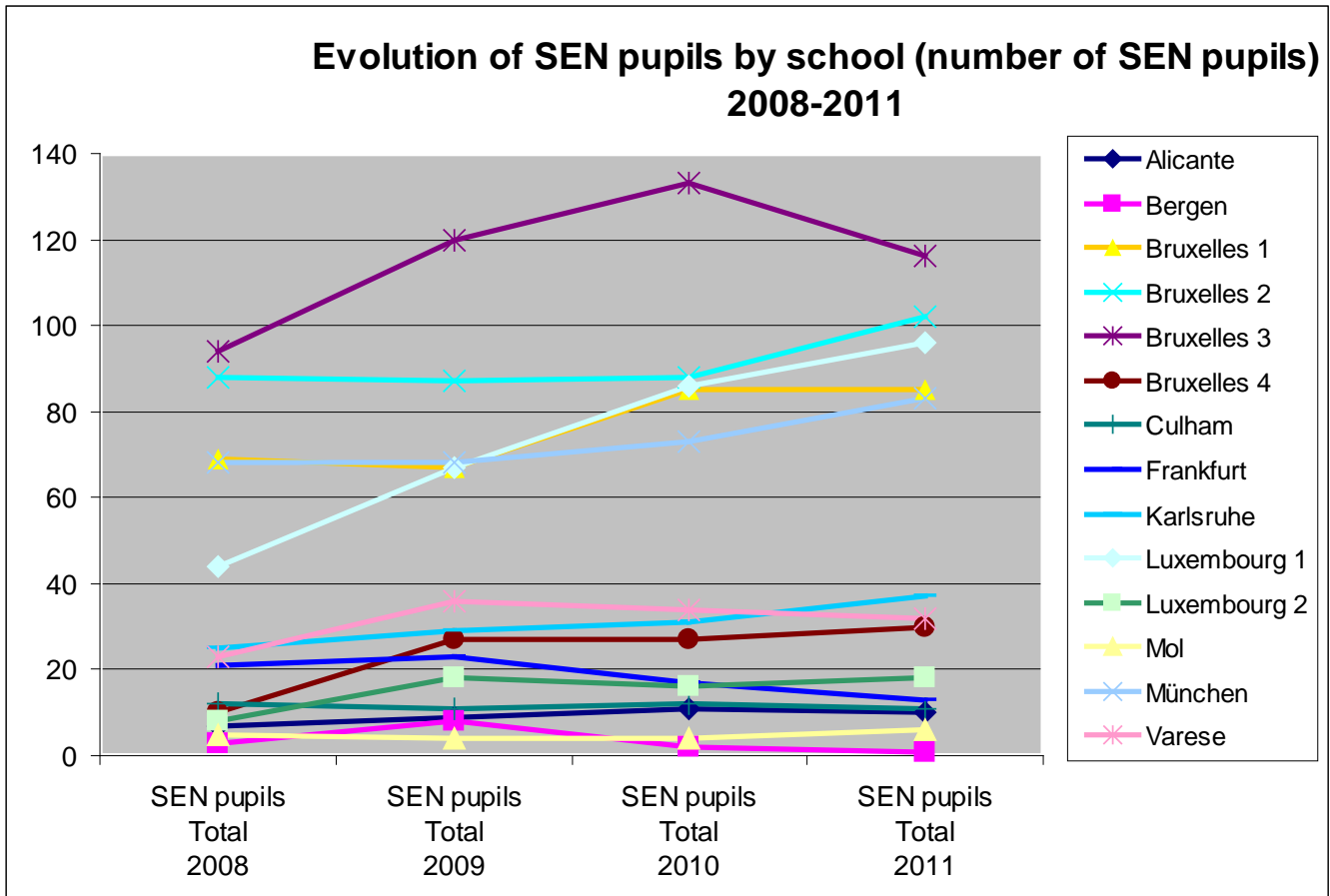
**Tableau 11: Coût par école et par élève en 2009, 2010 et 2011**

Ecole	Coûts totaux 2009	Coût par élève SEN 2009	Coûts totaux 2010	Coût par élève SEN 2010	Coûts totaux 2011	Coût par élève SEN 2011
Alicante	66.799 €	7.422 €	67.108 €	6.100,73 €	57.770 €	5.777,00 €
Bergen	15.881 €	1.985 €	26.893 €	13.446,50 €	15.298 €	15.298,00 €
Bruxelles I	727.749 €	10.862 €	718.515 €	8.453,12 €	690.134 €	8.119,22 €
Bruxelles II	451.088 €	5.185 €	511.974 €	5.817,89 €	663.210 €	6.502,05 €
Bruxelles III	583.235 €	4.860 €	638.706 €	4.802,30 €	771.412 €	6.650,10 €
Bruxelles IV	155.888 €	5.774 €	239.955 €	8.887,22 €	259.887 €	8.662,90 €
Culham	60.860 €	5.533 €	75.989 €	6.332,42 €	64.805 €	5.891,36 €
Francfort	129.511 €	5.631 €	99.681 €	5.863,59 €	76.956 €	5.919,69 €
Karlsruhe	148.025 €	5.104 €	159.744 €	5.153,03 €	164.907 €	4.456,95 €
Luxembourg I	806.054 €	12.031 €	981.108 €	11.408,23 €	831.149 €	8.657,80 €
Luxembourg II	169.070 €	9.393 €	169.857 €	10.616,06 €	157.683 €	8.760,16 €
Mol	40.764 €	10.191 €	27.298 €	6.824,50 €	25.027 €	4.171,16 €
Munich	425.724 €	6.261 €	379.258 €	5.195,32 €	391.949 €	4.722,27 €
Varèse	660.494 €	18.347 €	611.880 €	17.996,47 €	356.740 €	11.148,12 €
<b>Total</b>	<b>4.441.142 €</b>	<b>7.737 €</b>	<b>4.707.966 €</b>	<b>7.605,76 €</b>	<b>4.526.927 €</b>	<b>7.073,32 €</b>

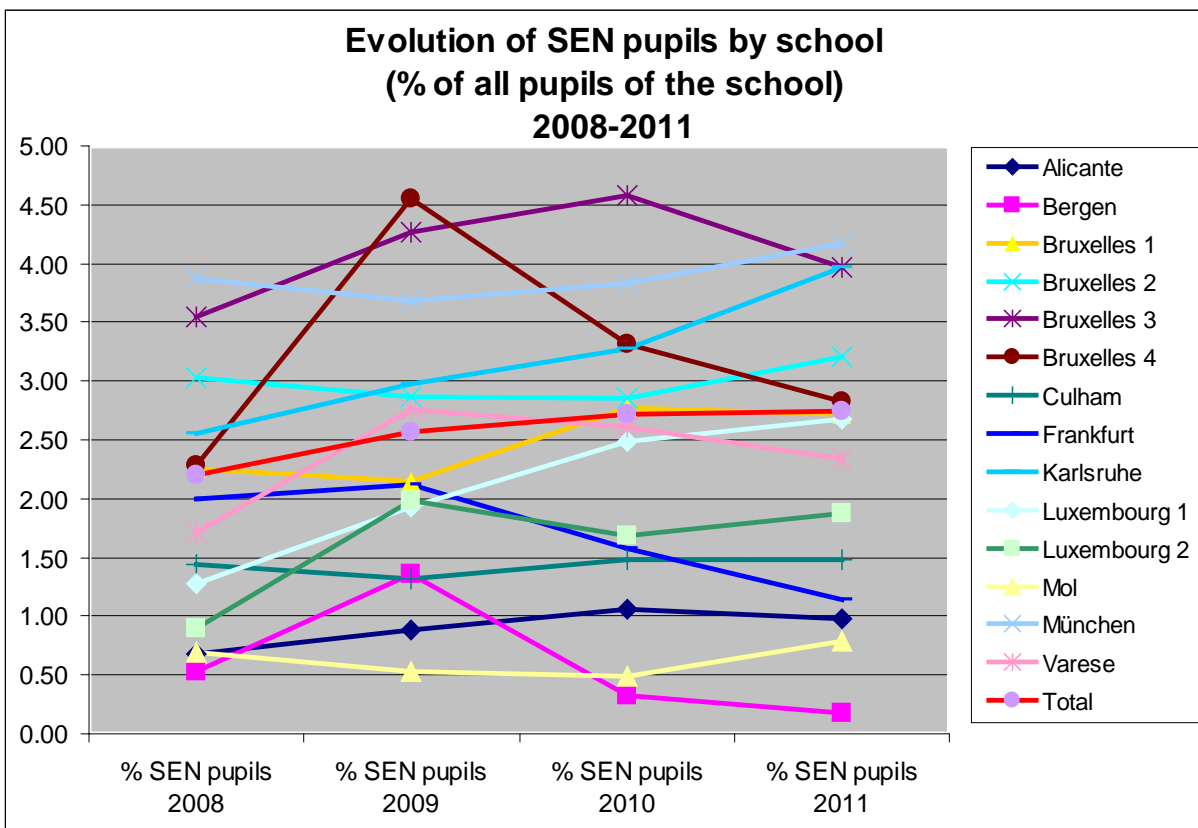
**Graphique 1: % d'élèves SEN rapporté à la population scolaire de l'école en 2011**



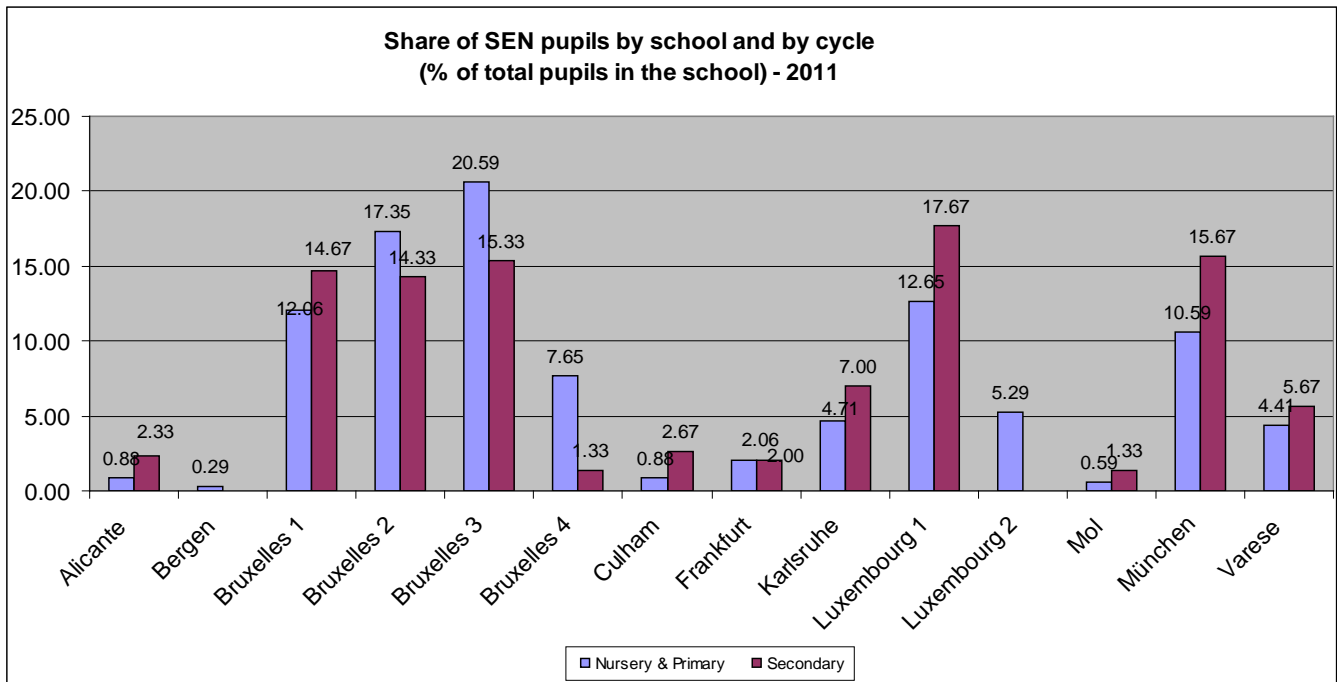
**Graphique 2: Evolution du nombre d'élèves SEN par école entre 2008 et 2011**



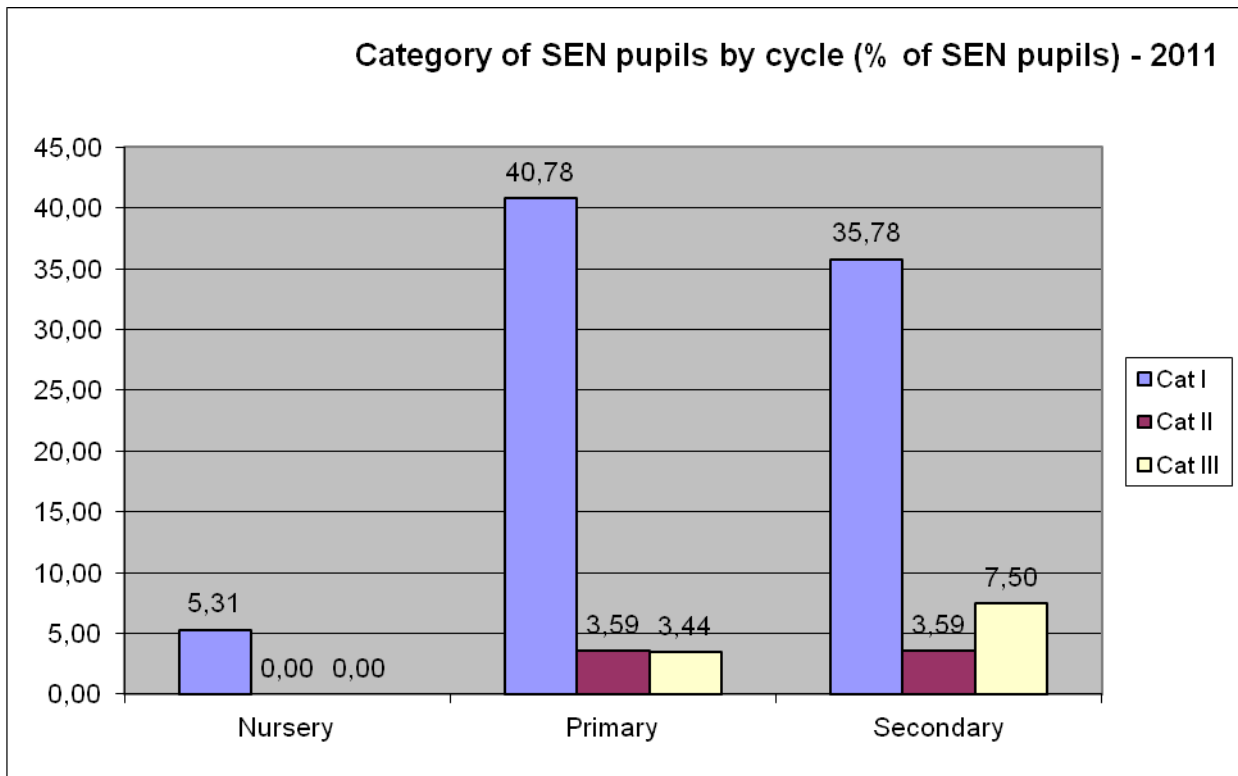
**Graphique 3: Evolution du pourcentage d'élèves SEN par école (% de la population scolaire de l'école) entre 2008 et 2011**



**Graphique 4: Pourcentage d'élèves SEN par école et par cycle  
(% de la population scolaire de l'école) en 2011**

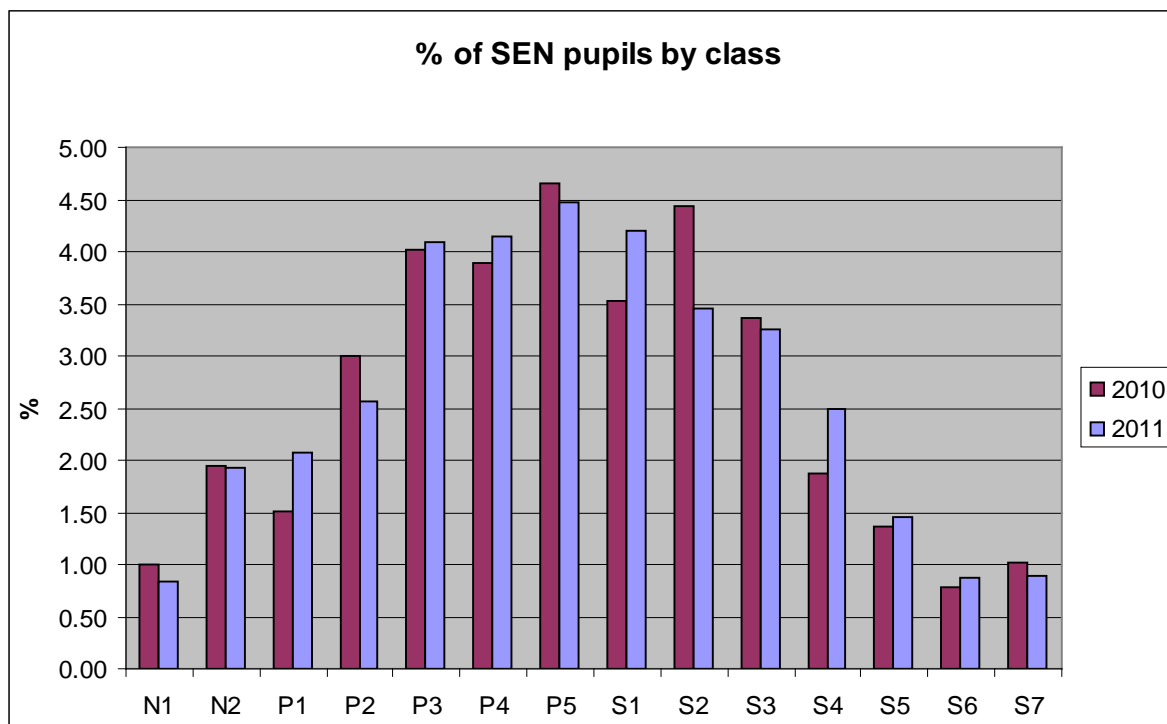


**Graphique 5: Pourcentage d'élèves SEN par cycle et par Catégorie en 2011**

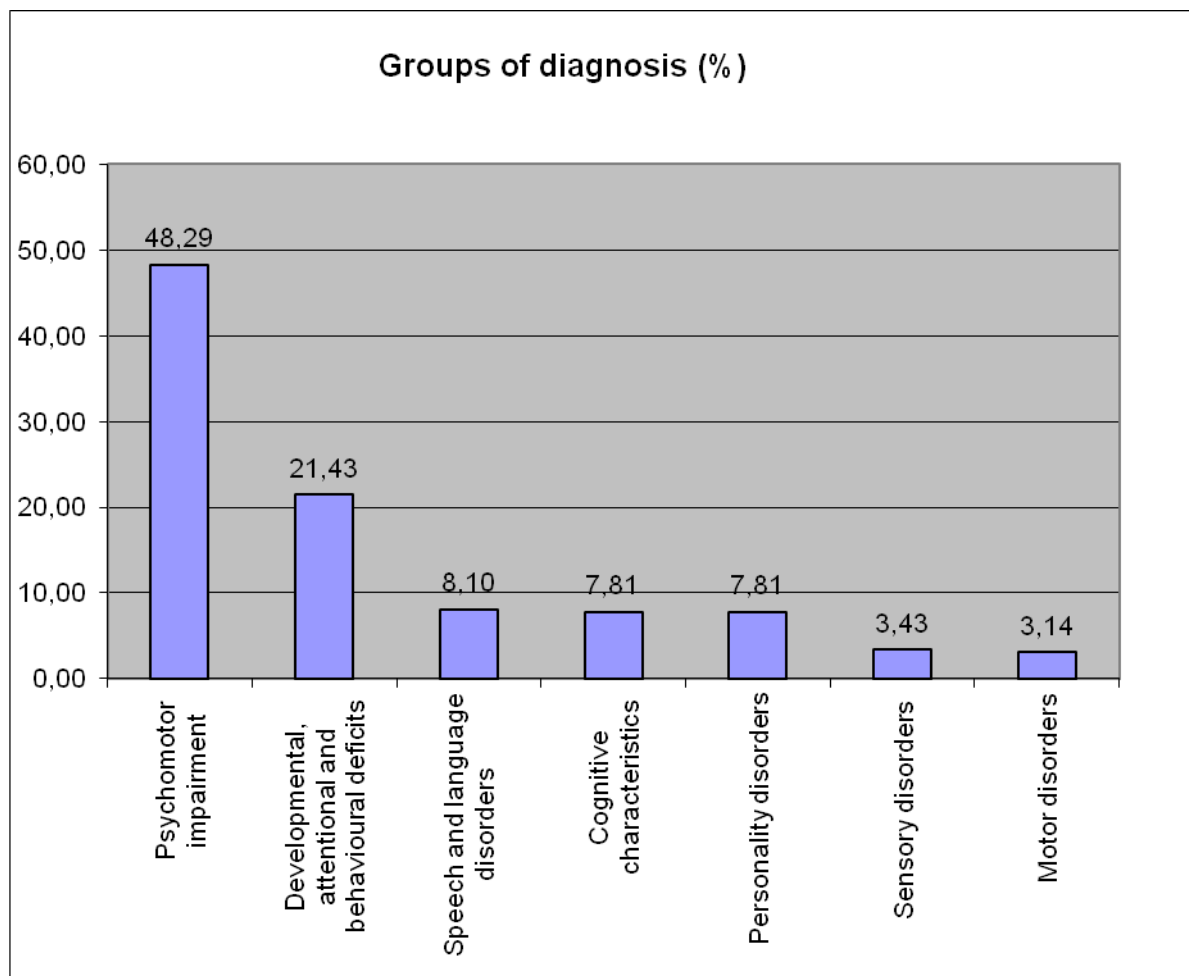




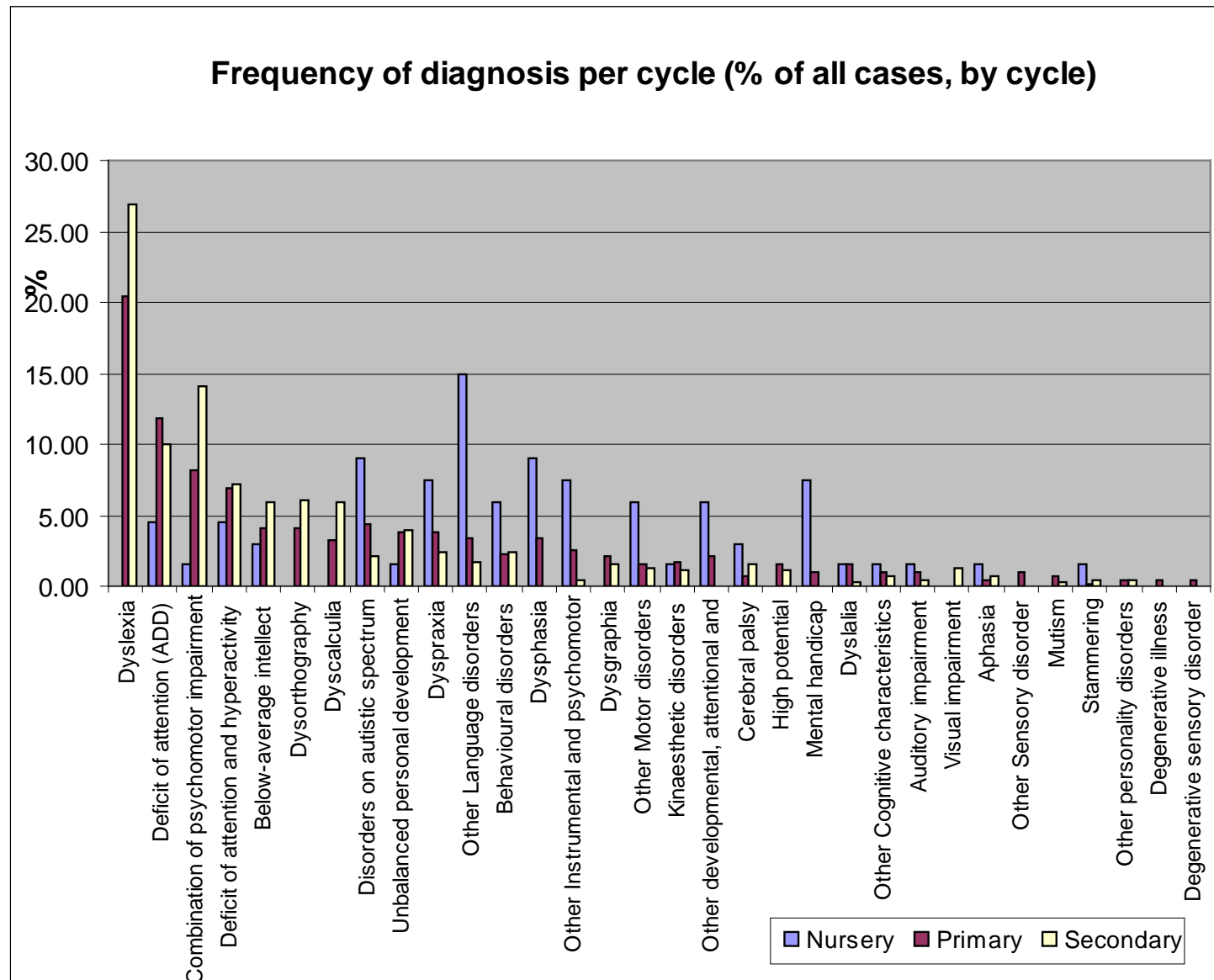
**Graphique 6: Pourcentage d'élèves SEN par année d'études**



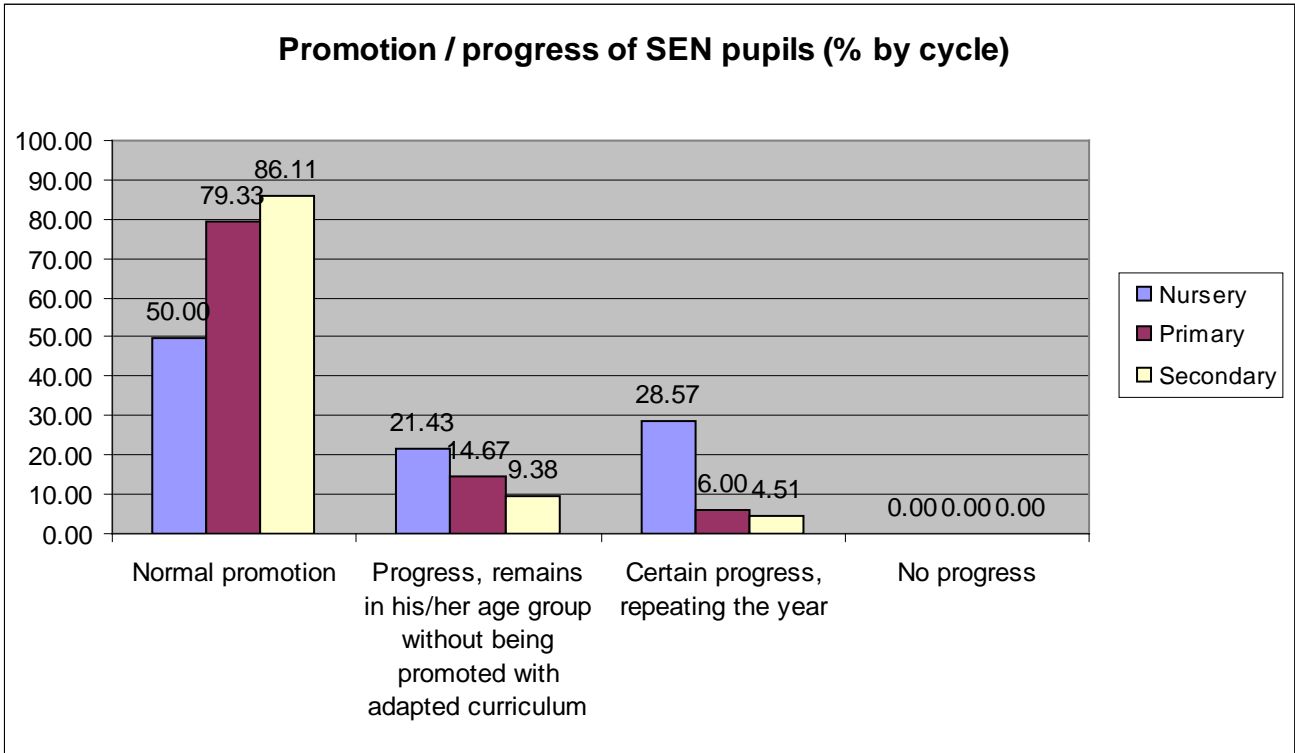
**Graphique 7: Groupes de diagnostics (%)**



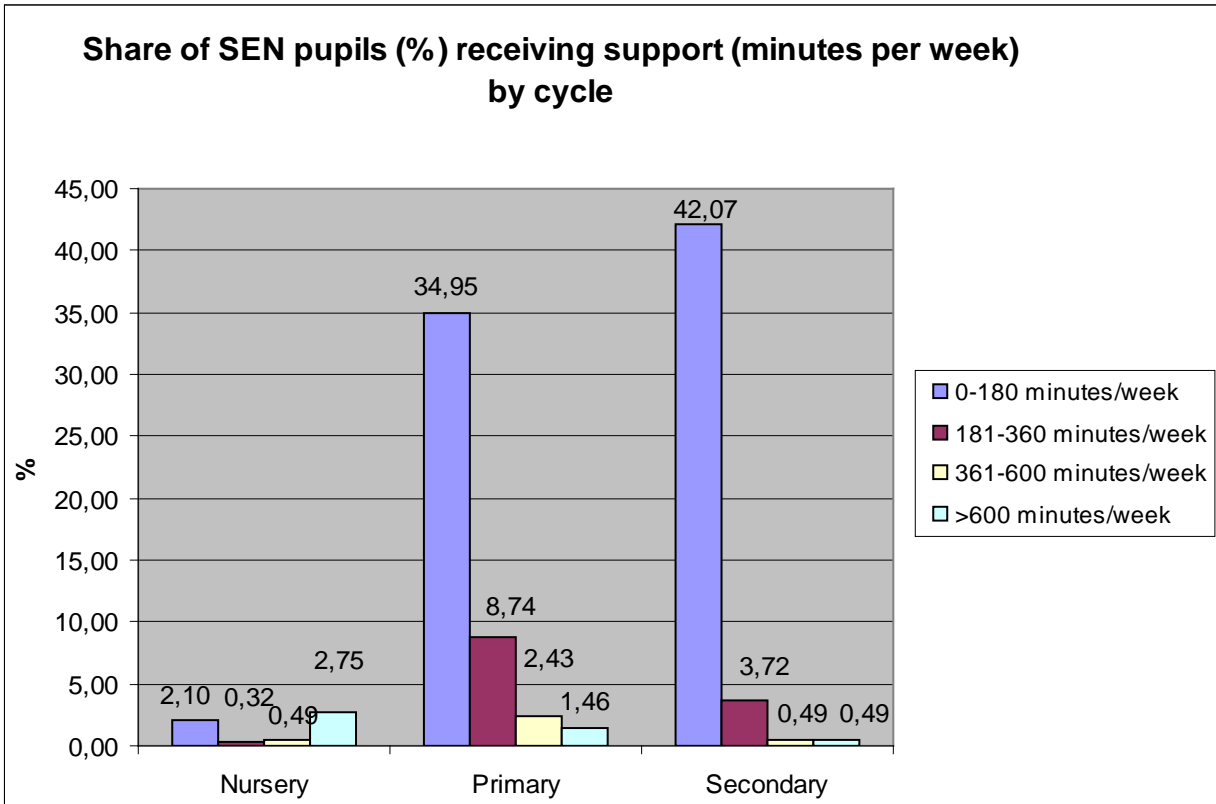
Graphique 8: Fréquence des diagnostics par cycle (%)



**Graphique 9: Promotion/progression des élèves SEN (% par cycle)**



**Graphique 10: Répartition des élèves SEN par cycle et fourchette de prise en charge hebdomadaire (en minutes par semaine)**



100% = l'ensemble des 618 élèves SEN (M+P+S combinés).

**Graphique 11: Utilisation du budget SEN, par cycle (% pour toutes les écoles)**

